

Les formations ouvertes aux professionnels et aux demandeurs d'emploi

Formations	Lieu de formation	Durée
> CAPA «Agriculture des régions chaudes» (ARC)	CFPPA Nord - Pouembout	1 an
> BPA «Travaux et productions horticoles»	CFPPA Sud - Mont Dore	1 an
> BP «Travaux et aménagements paysagers» ■	CFPPA Sud - Mont Dore	1 an

■ Sous réserve d'ouverture.

*Vous souhaitez suivre en 2016
une formation de type BTS ou licence
dans le domaine du contrôle technique en agriculture ?
Adressez-vous à la DFPC,
section parcours individuels, Tél : 26.65.00*

le RSMA

Découvrez les métiers de la terre

- > 4 filières : Sylviculture, Elevage/Abattage, Maraîchage et Travaux paysagers.
- > Âge : de 16 à 25 ans.
- > Durée : 1 an
- > Pour plus d'informations : contactez le RSMA (Régiment du Service Militaire Adapté) BP 41 - 98 850 Koumac
Tél. 47.88.21. • smarecruite@gmail.com

Contacts

CFPPA Iles Loyauté

BP 1401 La Roche - 98 828 Maré
Tél. 45.40.85

cfppa.caledonie-iles@educagri.fr • www.legta.formagri.nc

CFPPA Nord

BP 38 - 98 825 Pouembout
Tél. 47.70.50

cfppa.caledonie-nord@educagri.fr • www.legta.formagri.nc

CFPPA Sud

BP 735 - 98 810 Mont Dore
Tél. 43.01.43

cfppasud@canl.nc • www.legta.formagri.nc

Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie

Centre consulaire de formation agricole
BP 111 - 98 845 Nouméa Cedex
Tél. 24.63.74

formation@canc.nc • www.canc.nc

Pour toute information contactez la DAFE :

Direction du Service d'Etat de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement (DAFE)

209, rue Auguste Bénébig - Haut Magenta
BP 180 - 98 845 Nouméa Cedex
Tél. 23.24.30

orientation@dafe.nc • sfd.nouvelle-caledonie@educagri.fr

Portail de l'enseignement agricole de l'agriculture en Nouvelle-Calédonie :

www.formagri.nc



Agriculture

les formations continues

2015 | 2016

L'agriculture :

une PASSION,
un AVENIR, des MÉTIERS !

*Agriculteurs et futurs agriculteurs,
vous voulez développer votre activité
et mieux vous former ?*

*Les formations continues
sont là pour vous !*



Les formations continues

Les formations continues s'adressent aux salariés, porteurs de projets ou demandeurs d'emploi. Ce sont des formations professionnelles qui permettent d'obtenir des compétences professionnelles.

Les agriculteurs ou futurs agriculteurs peuvent donc bénéficier de nombreuses formations :

- Des formations thématiques : de 1 à 10 jours

- Des formations diplômantes : de 1 an à 2 ans

Vous pourrez y trouver la formation qui vous convient pour mieux vous préparer au monde agricole.

Thématique et filière	Lieu de formation	Durée
> Production agricole		
> Irrigation	Province Sud	à préciser
> La rotation des sols	Province Sud	à préciser
> Elevage bovin		
> Environnement économique et conformation En vif et en carcasse des bovins allaitants	Province Nord et Sud	2 jours
> Maîtrise sanitaire bovine	Province Nord et Sud	2 jours
> Sélection, reproduction, conduite d'élevage et alimentation	Province Nord et Sud	3 jours
> Implantation et entretien d'un pâturage - import fourrager	Province Nord et Sud	2 jours
> Combien me rapporte mon élevage bovin?	Province Nord et Sud	1 jour
> Apiculture		
> Découverte de l'apiculture	Province Nord	3 jours
> Conduite du rucher/perfectionnement	Province Nord et Sud	à préciser
> Elevage des reines	Province Nord	5 jours
> Aviculture		
> Conduite d'une petite unité de production de poulet chair/pondeuses	Province Nord	3 jours
> Agriculture biologique		
> Initiation ou perfectionnement : la butte permanente, semences fermières et purins	à préciser	3 jours
> Production de graines maraîchères bio	Province Sud	1 jour
> Associations de cultures au potager bio	Province Sud	1 jour
> Maraîchage hors-sol	Province Sud	à préciser
> Agro-alimentaire		
> Bonnes pratiques d'hygiène en agro-alimentaire	Province Sud	1 jour
> Installation		
> Dotation à l'Installation Agricole (DIA)	à préciser	18 à 25 jours

Certaines formations peuvent changer chaque année.

D'autres formations peuvent être proposées en Province Sud et en Province des Iles sur des thématiques demandées.

Thématique et filière	Lieu de formation	Durée
> Horticulture		
> Préparation du substrat pour le semis	Province Nord	3 jours
> Techniques de semis, bouturage / rempotage	Province Nord	3 jours
> Marcottage, greffe des plantes ornementales	Province Nord	2 jours
> Multiplication végétative	Province Nord	2 jours
> Compostage	Province Nord	1 jour
> Entretien paysager	Province Nord	2 jours
> Apprendre à réaliser des compositions florales	Province Nord	2 jours
> Apprendre à réaliser des potées fleuries	Province Nord	2 jours
> Arboriculture		
> Découverte de l'arboriculture	Province Nord	2 jours
> Choisir un site d'implantation	Province Nord	1 jour
> Maîtriser la préparation du sol et la plantation	Province Nord	1 jour
> Installer et gérer une micro-irrigation	Province Nord	1 jour
> Maîtriser le désherbage, la fertilisation et le paillage	Province Nord	1 jour
> Protection des vergers	Province Nord	1 jour
> Maîtrise de la méthode PIF pour le bananier	Province Nord	1 jour
> Apprendre à calculer le coût de revient de mes fruits	Province Nord	1 jour
> Maîtriser la récolte et la vente	Province Nord	2 jours
> Sinitier à la taille du verger	Province Nord	3 jours
> Marcottage et greffe des arbres fruitiers	Province Nord	2 jours
> Maraîchage		
> Maîtriser la production de légumes	Province Nord	2 jours
> Découverte de la culture hydroponique	Province Nord	2 jours
> Protection des cultures		
> Lutte contre les cochons	Province Nord	2 jours
> Prévention contre les rongeurs	Province Nord	1 jour
> Protection contre les plantes envahissantes	Province Nord	1 jour
> Machinisme agricole		
> Savoir entretenir et utiliser le petit matériel agricole motorisé	à préciser	3 jours
> Conduite et entretien du tracteur agricole	à préciser	10 jours
> Ferronnerie et autoconstruction	à préciser	5 jours
> Récolte du fourrage à préciser 3 jours		
> L'épandage des engrais	à préciser	3 jours
> Les matériels de semis	à préciser	3 jours
> Obligations réglementaires		
> Certiphyto	Tout le territoire	3 jours
> Evaluation des Risques Professionnels (EvRP) ■	à préciser	à préciser

■ Sous réserve d'ouverture.

Toutes les informations (lieux et dates) : Contactez le CFPPA de votre province ou la Chambre d'agriculture

